



Rapport Général

Contexte institutionnel

Les Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 23 et 24 octobre 2010 à Montreux, Suisse, à l'occasion du XIII^e Sommet de la Francophonie, ont réaffirmé la nécessité de renforcer la solidarité francophone face aux défis majeurs auxquels demeurent confrontés les pays francophones, en favorisant la coopération entre [leurs] pays en matière de recherche, d'innovation, de formation et d'utilisation des techniques d'information et de communication modernes. La déclaration de Montreux, adoptée à l'issue du Sommet, souligne, à cet égard, que « la diversité propre à la Francophonie constitue un atout à valoriser en mettant en réseau les acteurs de l'innovation. »

En 2012, les Chefs d'État et de gouvernement et les représentants de haut niveau, réunis du 20 au 22 juin à Rio de Janeiro, Brésil, à l'occasion de la Conférence de Rio sur le développement durable (Rio+20), ont renouvelé leur « engagement en faveur du développement durable et de la promotion d'un avenir durable sur les plans économique, social et environnemental ». Les participants au Forum francophone préparatoire au Sommet de Rio+20, organisé par l'OIF les 8 et 9 février 2012 à Lyon, France, ont souligné l'importance des apports de l'innovation pour répondre à ces défis : « Ces innovations impliquent des interventions actives à tous les niveaux de gouvernance (local, régional, États fédérés et international) et la mise en place de réseaux de coopération équilibrés et fédérateurs. Les participants [...] appellent à la mise en place d'une plateforme francophone collaborative de coopération scientifique afin de faciliter l'innovation, la diffusion des connaissances et des savoirs. L'implication d'une diversité d'acteurs est considérée comme indispensable pour générer des perspectives d'innovation et faciliter sa diffusion. »

Dans ce cadre, les femmes et les jeunes jouent un rôle spécifique, à la fois comme acteurs de l'innovation et de la création d'activités et d'entreprises, mais également comme cibles. Aussi, le XV^e Sommet de la Francophonie, prévu de se tenir les 29 et 30 novembre 2014 à Dakar, Sénégal, a-t-il pour thème « Femmes et Jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement ».

Par ailleurs, l'Afrique est une cible particulière pour une telle initiative francophone sur l'innovation, du fait notamment des enjeux de développement de ce continent, de sa richesse en matières premières et en sources d'énergies, mais surtout du fait qu'elle devrait compter près de 85 % des francophones en 2050.

C'est dans ce contexte qu'a été créé par l'OIF en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) en juillet 2013, le Réseau francophone de l'innovation (FINNOV) dont le premier Forum s'est tenu les 23, 24 et 25 septembre 2014 à Namur, Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Forum francophone de l'innovation a permis la mobilisation d'une centaine d'acteurs de l'innovation de l'espace francophone, dont les principales organisations internationales et régionales, telles que l'OMPI, invité spécial de cette première édition, l'UNESCO, l'OCDE, l'Union africaine, l'Union européenne et le Groupe ACP, des agences de coopération nationale mettant en œuvre des programmes de soutien à l'innovation, des réseaux, des grappes et des pôles d'innovation, des innovateurs, etc. Les opérateurs spécialisés de la Francophonie (AUF, AIMF, TV5MONDE) ont également participé au Forum.

Les travaux du Forum ont été organisés en ateliers ouverts et interactifs, et ont traité de questions transversales - « *Aspects scientifiques et de recherche et développement* » et « *institutions et aspects de financement* » - et thématiques : « *agro-alimentaire* », « *numérique et économie du savoir* », « *technologies et économie vertes* », « *industries culturelles et économie de la culture* ».

Les discussions et débats ont débouché sur des analyses partagées, des propositions de pistes d'action et des recommandations concrètes ayant fait l'objet de rapports. La présente synthèse fait état des principales conclusions.

Analyses

La lutte contre la pauvreté et la malnutrition, la lutte contre le changement climatique et la gestion efficiente des ressources naturelles, ou plus globalement les Objectifs de développement durable (ODD) négociés actuellement par la communauté internationale, sont autant d'objectifs auxquels l'innovation peut apporter des solutions ce qui justifie la coopération de tous les acteurs à tous les niveaux pour :

- mettre au point et diffuser des technologies appropriées abordables, reproductibles, accessibles et durables répondant aux besoins en se basant sur des ressources locales qu'elles soient naturelles ou qu'elles soient relatives aux savoirs et aux savoir-faire ;
- développer des innovations dans les mécanismes d'organisation politique et sociale ;
- mobiliser l'innovation tout le long du cycle de vie des produits et services pour assurer une performance globale (environnementale, sociale et économique) des secteurs concernés ;
- combiner les savoirs traditionnels et l'expérience des communautés locales et les connaissances et les approches scientifiques.

Les participants considèrent que **l'innovation revêt différentes formes** : technologiques, organisationnelles, sociales, économiques, de produits et de procédés, de marketing, d'éco-innovations, etc. Ces formes non exclusives et intersectorielles peuvent se combiner partiellement ou totalement. A titre d'exemple, des applications de technologies de l'information et de la communication (TIC) permettraient des innovations dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie culturelle ou de l'économie verte.

En outre, **les innovations sont diverses** dans l'ampleur et le type de changements induits, et les acteurs et processus impliqués :

- des innovations technologiques de rupture qui reposent sur des percées scientifiques ;
- des processus de co-création et d'innovation ouverte et ascendante portées par la base ;
- des changements sociaux fondés sur l'intelligence collective locale ;
- des technologies « frugales » simples et accessibles, peu coûteuses, qui concernent le plus grand nombre, etc.

L'approche par les systèmes d'innovation, voire les écosystèmes d'innovation, devient la condition incontournable aujourd'hui pour comprendre et accompagner l'innovation à tous les niveaux, qu'il s'agisse (1) des systèmes nationaux avec les politiques nationales de science, technologie, innovation et propriété intellectuelle, (2) des systèmes locaux avec les politiques régionales de filières locales, le déploiement d'infrastructures (technopôles, plateformes technologiques) et de réseaux (grappes d'entreprises, pôle de compétitivité...), de processus métropolitains communautaires d'innovation ascendante (LabFab, etc.), ou encore (3) des systèmes sectoriels qui permettent aux entreprises et aux acteurs d'une filière de fédérer leurs actions dans le changement et l'innovation.

Les participants ont souligné que des programmes de **renforcement de capacité des systèmes d'innovation** étaient menés ou envisagés par différentes organisations internationales pour les niveaux nationaux (OMPI, UNESCO, OCDE, etc.), par des réseaux de collectivités pour les systèmes locaux (autour notamment des actions de l'Association internationale des maires francophones) et pour les systèmes régionaux (autour notamment des actions de l'Association Internationale des Régions Francophones), ou encore par des institutions spécialisées telle que le PNUE pour l'environnement. A cet égard, le projet FINNOV devrait initier le développement de partenariats permettant à l'ensemble des pays francophones de bénéficier de l'apport de ces activités.

Les participants ont soulevé, par ailleurs, la question de la **connaissance combinée à une action ou un projet**, aux échanges entre les acteurs appartenant aux différents systèmes d'innovation. En effet, les questions liées à l'accès à la connaissance, à son partage ou à la protection de la propriété intellectuelle sont essentielles. A titre d'exemple, la propriété intellectuelle pose des questions de partage, notamment dans le cadre de projets collaboratifs impliquant des entreprises et des laboratoires de recherche, de processus ouverts de création coopérative, ou de connaissances traditionnelles ou issus de communautés.

Ils ont également souligné l'importance de **l'approche territoriale**, qui est le niveau pertinent pour mettre en pratique des politiques selon des approches complémentaires, entre les enjeux métropolitains des villes innovantes et le niveau régional qui permet le développement de filières locales, notamment celles liées aux services des écosystèmes (agriculture, foresterie, biomasse, etc.). Ils ont appelé à la promotion de politiques de coopération internationale entre les territoires. Des exemples réussis existent déjà dans le secteur de l'agriculture entre les régions françaises, marocaines et béninoises. Dans ce cadre, le projet FINNOV devrait permettre l'échange d'expériences et le montage de projets de renforcement de capacité et d'accès à l'information de ces collectivités.

L'ensemble de ces enjeux contribue à des questions spécifiques pour la Francophonie. Les échanges de connaissances et l'accès aux ressources, notamment les financements internationaux, se déroulent majoritairement en anglais, ce qui induit un déficit pour les pays francophones. Néanmoins, la spécificité de la Francophonie, l'importance qu'elle accorde à la diversité culturelle dans le respect des valeurs universelles des droits de l'Homme, à l'Etat de droit, au développement durable et à la responsabilité sociétale conduisent à une contribution originale des pays francophones à l'innovation.

Parallèlement à cette analyse, les participants ont identifié **un certain nombre d'obstacles** :

- pour les chercheurs : le manque de valorisation des recherches orientées vers l'économie et les enjeux de la société tant dans les carrières que dans les moyens.
- pour la coopération scientifique : le faible niveau de financement des réseaux en général et francophones en particulier, dans un monde dominé par la langue anglaise et par les obstacles à la circulation des jeunes chercheurs.
- pour les entreprises : la non-reconnaissance par la recherche publique de la recherche privée, frein à une collaboration fructueuse.
- pour les innovateurs : des tracasseries administratives et des contraintes juridiques non justifiées par des objectifs de politiques publiques et de maîtrise des risques et des impacts, l'absence d'un statut permettant une discrimination positive dans l'octroi de moyens ou d'avantages fiscaux plus particulièrement pour des projets qui concernent les biens communs (environnement, santé, etc.).

Initiatives et partenariats

Fort de ces analyses et à l'examen de ces contraintes, les participants ont proposé des initiatives qui pourraient être intégrées dans le projet FINNOV.

La question spécifique des jeunes devrait être encouragée par des activités de formation à l'innovation, à l'entrepreneuriat et à l'accompagnement au montage de projets. Cette activité pourrait s'appuyer sur les réseaux universitaires, tels que l'AUF et les chaires UNESCO, mais aussi sur des activités d'organisations non gouvernementales (ONG). A titre d'exemple, dans le cadre d'un programme de renforcement de capacités des femmes dans la science et la technologie, un prix des femmes scientifiques francophones pourrait être mis en place avec l'appui de l'UNESCO, d'un réseau d'ONG et du portail *Mediaterre*. Il a été proposé la création de curricula permettant la validation des acquis et la reconnaissance des différents savoir-faire.

Les participants ont souligné l'importance d'une **approche centrée sur l'innovation et l'innovateur** et son parcours dont le déploiement du projet FINNOV devrait tenir compte :

- identification de projets pilotes et de pépites, pour passer à l'échelle de la diffusion massive par un dispositif d'identification des approches de terrain et de la mobilisation d'approches scientifiques d'analyse et d'évaluation des projets, incluant une revue par les pairs ;
- traduction, si nécessaire, des innovations en changement de politiques publiques permettant la réduction des barrières administratives et la mobilisation de soutiens ;
- mobilisation des financements adaptés à chaque étape de la montée en compétence du porteur de l'innovation : aide au développement, financement communautaire et privé, etc.

Pour combiner les approches sectorielles et territoriales, il a été proposé par les participants de bâtir un **réseau de pôles de compétences** - pôles d'excellence et d'innovation - sur les filières et les questions essentielles liées au développement durable. A cet effet, il a été proposé de mettre en place des mécanismes orientés projet et innovation, avec des compétences de capitalisation, de transfert et de diffusion. L'exemple du Pôle Intégré d'Excellence pour les énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest a été avancé, entre autres, comme type de mécanisme pouvant s'appliquer à d'autres thèmes.

Pour cela, des partenariats devraient être noués avec différents organismes, tels que le réseau des universités de l'AUF ainsi que les chaires UNESCO. Le partenariat avec l'OMPI devrait être, quant à lui, consolidé afin de familiariser davantage les institutions de recherche et les innovateurs avec ses programmes d'activité, notamment les Centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et ses différentes bases de données pour l'accès aux brevets et aux connaissances scientifiques. Aussi, un soutien pourrait être recherché dans le cadre notamment des appels à propositions du programme ACP-UE.

Compte tenu de l'importance de ces processus émergents, un mécanisme de partage des meilleures pratiques pourrait être mis en place sur la pédagogie inversée et les nouvelles approches de la propriété intellectuelle, favorisant ainsi la création ouverte et la co-création.

A cet effet, les participants ont proposé la constitution d'un réseau de compétences en **Science Technologie et Innovation** (STI) pour soutenir et évaluer les politiques et activités de STI. Il a été ainsi proposé de constituer un réseau d'universités francophones du Nord et du Sud offrant des programmes de formation et de recherche dans le domaine des politiques STI et de gestion de l'innovation. Ce réseau scientifique pourrait mener des activités de partage de connaissances sur les politiques de développement économique basées sur la science, l'évaluation des politiques et des activités, des technopôles et des incubateurs d'entreprises technologiques. Il pourrait faire l'objet d'un partenariat entre l'OIF et l'UNESCO, l'OMPI et l'AUF entre autres. Dans ce cadre, la plateforme GOSPIN de l'UNESCO, outil de collecte et d'analyse de l'information sur les STI et d'aide à la décision, et la plateforme FINNOV pourraient servir de support à ce futur réseau universitaire.

Dans le prolongement de cette proposition, les participants ont appelé en faveur de la création d'une publication scientifique de haut niveau en langue française sur l'innovation.

Dans le cadre du déploiement du Réseau FINNOV, les participants ont souligné que le portail collaboratif (www.FrancophonieInnovation.org) est un élément central pour son développement. Ce dernier devrait être interfacé avec différents systèmes d'informations, de veille et de partage de connaissances sur :

- les brevets (Patentscope, Réseau CATI, Wipo Green, Wipo Re Search, etc.) ;
- les marques internationales (ROMARIN ; etc.) ;
- les informations scientifiques et l'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI, ASPI, etc.) ;
- les normes et la normalisation (Réseau Normalisation et Francophonie, partenariats avec l'ISO et l'AFNOR, etc.) ;
- la veille (UBI France, Observatoire des tendances de WBI, etc.) ;
- les outils de veille des centres techniques francophones.

Les données collectées sur les outils d'innovation (grappes, pôles, pépinière, etc.) de la base de données du portail collaboratif du Réseau FINNOV pourraient être utilisées dans l'évaluation des capacités nationales (UNESCO, OCDE). Les participants ont souligné que le portail devrait permettre le référencement des acteurs de l'innovation, sur des thèmes sectoriels et en politiques STI et gestion de l'innovation. Les organisations internationales et les médias (TV5MONDE) ont exprimé l'intérêt d'avoir accès par ce biais à une telle expertise francophone.

Dans le cadre du Forum, des initiatives et des réseaux souhaitant se développer dans l'espace francophone ont été présentés lors d'une séance de posters :

1. Construction 21
2. Initiative de la Francophonie pour les villes durables
3. Pôle éco-conception pour un réseau de centres de ressources sur l'éco-conception dans l'espace francophone

Par ailleurs, des expériences utiles pour le Réseau FINNOV ont également été identifiées :

4. 2iE- Technopole/ Burkina-Faso : « Le retour d'expérience sur les incubateurs de start-up innovant en faveur d'une croissance verte »
5. Pôle intégré d'excellence pour les énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest

Enfin, des innovateurs ont pu présenter plus avant leurs projets :

6. GLOBAL BIOTEK : production de médicaments traditionnels améliorés (MTA)

7. Diffuseur enterré pour une irrigation efficiente et la lutte contre la sécheresse : révolution dans le domaine de l'irrigation et de la gestion des ressources en eau.

Recommandations

Les participants au Forum francophone de l'innovation ont formulé à l'issue des travaux les recommandations suivantes :

Recommandations pour le projet FINNOV

Les participants adhèrent au projet FINNOV et recommandent :

- que l'approche multi-acteurs et multi-niveaux de l'innovation soit reflétée dans l'organisation du projet et dans sa gouvernance ;
- que le projet puisse impliquer les organisations internationales, les opérateurs spécialisés de la Francophonie, les agences de coopération nationale, les innovateurs, les collectivités locales, les entreprises, les représentants de la société civile, notamment les organisations professionnelles, les universitaires, etc.

Recommandations aux organisations internationales

Les participants recommandent aux organisations internationales :

- de créer les conditions et d'examiner les moyens permettant de renforcer leurs activités en matière de STI vers les pays francophones pour combler le retard observé ;
- de partir de l'existant sur les territoires (ressources naturelles, savoirs et savoir-faire en lien avec les territoires et les compétences), des priorités nationales et des besoins dans l'élaboration des programmes ;
- d'examiner la possibilité de la mise en place d'une gouvernance permettant une convergence des moyens aux niveaux régionaux et nationaux dans la complémentarité des compétences des organisations ;
- de mobiliser le Réseau FINNOV et son portail collaboratif pour donner accès aux appels d'offres et aux déclarations d'intention, et faciliter les partenariats et le montage de projets pour y répondre.

Recommandations pour les Universités et les Grandes écoles

Les Universités et les Grandes écoles ont un rôle essentiel à jouer dans toutes les formes d'innovation technologiques, territoriales, communautaires et ascendantes. Pour cela, elles sont appelées à :

- formaliser leur engagement à travers des programmes sur l'innovation et le transfert ;
- valoriser les activités de transfert et d'innovation dans leurs politiques et dans l'évaluation des carrières des chercheurs ;
- développer leur ancrage territorial et les relations avec les entreprises, les collectivités, les parties prenantes et les citoyens pour le transfert de connaissances et l'innovation.

Dans ce cadre, le Réseau FINNOV pourrait développer, avec le soutien notamment de l'UNESCO, de l'OMPI, de l'AUF et du RESCIF, une activité de mise en réseau des établissements de formation et de recherche pour le partage d'expériences.

Recommandations pour l'OIF

A la veille de l'adoption d'un nouveau Cadre stratégique de la Francophonie et d'une nouvelle programmation quadriennale 2015-2018 de l'OIF, la Francophonie a fait de l'innovation un élément structurant et l'un des cinq objectifs globaux devant irriguer l'ensemble de ses actions futures. Les participants recommandent à cet effet :

- l'adoption par l'OIF d'une approche multipartenaires (parties prenantes) de l'innovation dans la mise en œuvre de ses actions futures ;
- la consolidation de son rôle de facilitation pour la coordination des activités des diverses organisations internationales dans les pays francophones.

Ils recommandent que la gouvernance future du projet FINNOV permette l'atteinte de ces deux objectifs.